

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-03

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Le conseil municipal a adopté le 6 juin 2016 le **règlement numéro 2016-03 sur la prévention incendie**;
- Le règlement a été déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance;
- Le règlement entre en vigueur conformément à la loi, soit à la date de publication du présent avis.

Donné à Baie-des-Sables, ce 14 juin 2016.

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier